



LES MATINÉES CATÉ

Le caté pour tous de 3 à 14 ans !



09h30 : RDV à l'église de Grand Champ, animation et louanges.

10h00 : **Caté** en groupes avec les prêtres et les catéchistes.

11h00 : **Jeux**

11h45 : Rassemblement, **prière** et départ.



9 samedis

- 11 octobre
- 13 décembre
- 7 mars
- 15 novembre
- 10 janvier
- 28 mars
- 29 novembre
- 7 février
- 30 mai

Contact : Anne-Charlotte Gannat – Tel. 06 28 34 00 96
catechese.grandchamp@diocese-vannes.fr



Catéchèse 2025-2026 – programme d'année



Messes des familles (obligatoires, font partie du parcours de caté) :

- 7 septembre 11h Grand-Champ **Messe de rentrée**
- 12 octobre 11h Grand-Champ
- 16 novembre 10h30 Locqueltas
- 14 décembre 11h Plescop
- 11 janvier 10h30 Locmaria GC
- 1^{er} février 10h30 Brandivy
- 22 mars 10h30 Plaudren

Fêtes et célébrations :

- **Toussaint** 1er novembre - 10h30 à Grand-Champ & Plescop, les horaires pour les autres paroisses seront bientôt disponibles (voir feuille d'annonces ou site internet)
- **Noël, semaine sainte, Pâques** et autres fêtes
- **1^{ère} communion** : 7 juin 11h Grand-Champ
- **Bénédiction et remise de croix** : 21 juin 11h Plescop
- **Bénédiction et remise de la Parole de Dieu** : 21 juin 11h Plescop
- **Profession de foi** : 31 mai 11h Grand-Champ
- **Confirmation** : 14 juin 10h30 Locminé



Communauté de paroisses

GRAND CHAMP

Pour tous :

Matinées caté de 9h30 à midi à Grand-Champ (dates au verso)

1^{ère} année vers l'Eucharistie :

- Réunion de parents à 20h30 : les jeudis 9 octobre, 29 janvier et 30 avril
- Bénédiction et remise de croix : dimanche 21 juin à 11h à Plescop

2^{ème} année vers l'Eucharistie :

- Réunion de parents à 20h30 : les mardis 30 septembre, 13 janvier et 7 avril
- Célébration de la 1^{ère} communion : dimanche 7 juin à 11h à Grand-Champ
répétition avec les enfants samedi 6 juin de 16h30 à 18h à l'église

CM1 – CM2 :

- **Temps forts diocésains** : 11 octobre à Ste Anne d'Auray et 30 mai à Querrien
- Bénédiction et remise de la Parole de Dieu dimanche 21 juin à 11h à Plescop

Profession de foi :

- Réunions de parents : les mardis 14 octobre et 24 mars
- Retraite pour les jeunes : vendredi 1^{er} et samedi 2 mai à Ploërmel
- Célébration de la Profession de Foi : dimanche 31 mai à 11h à Grand-Champ
répétition la veille de 16h30 à 18h à l'église

Confirmation :

- Réunions de parents : les jeudis 16 octobre et 26 mars
- Retraite pour les jeunes : vendredi 8 mai et samedi 9 mai à Josselin
- Célébration de la Confirmation : dimanche 14 juin à 10h30 à Locminé
répétition la veille de 16h30 à 18h à l'église

1^{er} trimestre :

Les **réunions de parents** ont lieu à la Maison des Associations de Grand-Champ (même bâtiment que la bibliothèque, rue de la Résistance) **à 20h30**

2^e et 3^e trimestre :

Les réunions de parents ont lieu à la **Maison Interparoissiale** à Grand-Champ, rue St Yves, **à 20h30**

Fiche d'inscription et autorisation parentale

Nom et prénoms de l'enfant :

Date et lieu de naissance.....

Si l'enfant est baptisé, date : Nom de l'église :

Commune :

(Joindre un certificat de baptême, s'il a été baptisé en dehors de votre paroisse ou secteur paroissial)

Établissement scolaire :

Classe.....

Commune de :

Je, soussigné(e) :

en qualité de père, mère, tuteur (*)

Adresse :

.....

.....

Téléphone fixe :

Portable :

Mail :

Je, soussigné(e) :

en qualité de père, mère, tuteur (*)

Adresse (si différente) :

.....

.....

Téléphone fixe :

Portable :

Mail :

Inscrivons l'enfant en :

- ☐ Éveil à la foi pour les enfants de 3 à 6 ans
- ☐ 1^{ère} année vers le baptême
- ☐ 2^{ème} année vers le baptême
- ☐ 1^{ère} année vers l'Eucharistie
- ☐ 2^{ème} année vers l'Eucharistie
- ☐ 3^{ème} année de caté (CM1)

(*) **Rayer les mentions inutiles**

- ☐ 4^{ème} année de caté (CM2)
- ☐ Profession de foi (6^{ème})
- ☐ Confirmation
- ☐ Caté pour les enfants en école publique
- ☐ Caté pour les jeunes en collège public

Nous engageons à ce que l'enfant

participe aux différentes activités et aux rencontres organisées pendant l'année scolaire,

Acceptons de soutenir l'enfant

en participant aux réunions de parents et aux célébrations prévues,

Acceptons que

la personne responsable ou l'animateur de l'équipe fasse pratiquer, en cas d'urgence, tout acte médical ou chirurgical que l'état de l'enfant nécessiterait, après avis médical, et / ou à sortir l'enfant des urgences,

Merci de préciser par ailleurs tous les éléments médicaux nécessaires en cas de maladie chronique, d'allergie, de traitement en cours ou toute autre indication médicale, et donner la conduite à tenir (Toute omission de votre part ne peut engager la responsabilité des organisateurs) :

Autorisons

- ☐ les membres de l'équipe d'animation ou un autre parent à assurer si nécessaire le transport en voiture de l'enfant,
- ☐ la personne responsable ou l'animateur de l'équipe à prendre des photos de l'enfant lors des rencontres, conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au nom, et à diffuser si besoin ces photos dans le bulletin paroissial ou sur des documents paroissiaux,
- ☐ l'enfant à rentrer à la maison seul(e), en bus, à vélo ou à pied, à la fin des activités.
(Les animateurs sont responsables de votre enfant uniquement pendant les temps de catéchèse ou d'aumônerie prévus).

Tout au long des années de préparation et pendant une durée de trois ans après la fin de la dernière année de catéchèse, les adresses mails peuvent être utilisées afin de transmettre des informations concernant la vie de la paroisse/du secteur paroissial ou du diocèse de Vannes.

J'accepte de recevoir sur l'adresse mail communiquée

*les informations concernant la vie de la paroisse/du secteur paroissial :

Père (ou tuteur) ☐ Oui ☐ Non

Mère (ou tutrice) ☐ Oui ☐ Non

*les informations concernant l'actualité du diocèse de Vannes :

Père (ou tuteur) ☐ Oui ☐ Non

Mère (ou tutrice) ☐ Oui ☐ Non

*les informations concernant l'appel au denier de l'Eglise du diocèse de Vannes :

Père (ou tuteur) ☐ Oui ☐ Non

Mère (ou tutrice) ☐ Oui ☐ Non

Une participation financière vous sera demandée pour l'inscription à chaque année de catéchèse : enfant du primaire 25 euros – collégien 50 euros (chèque à l'ordre de "ADV paroisse"). Pour toute question ou souci, n'hésitez pas à en parler à la personne responsable.

Fait le à

Signature du père
(ou tuteur)

Signature de la mère
(ou tutrice)

Obligatoire pour les deux parents

Contact :

Doyenné de Locminé

Animatrice en pastorale : Anne-Charlotte Gannat – 06 28 34 00 96

catechese.grandchamp@diocese-vannes.fr

ou catechese.locmine@diocese-vannes.fr

Les adresses, numéros de téléphone et adresses mail de l'enfant et des parents sont nécessaires et conservées dans le cadre de la gestion des activités pendant la durée du parcours catéchétique de votre enfant (invitations aux activités, aux messes, réunions de parents ...). Elles sont destinées au responsable de catéchèse et seront conservées trois ans après la fin du parcours catéchétique.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement, de modification et de rectification des informations vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel, ainsi que d'un droit d'opposition. Vous disposez enfin du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont vous entendez que soient exercés, après votre décès ces droits.

Vous pouvez exercer ces droits auprès du Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Association Diocésaine de Vannes – 14 rue de l'Evêché – CS 82003 – 56001 VANNES CEDEX

Enfin vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière des données à caractère personnel.